



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANETE

Créé en 1991, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est un organisme multilatéral qui accorde des aides financières aux pays en développement pour réaliser des projets ayant des retombées positives pour l'environnement mondial et favorisant des moyens de subsistance viables dans les communautés locales. Ses financements viennent à l'appui de projets concernant la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des sols, la couche d'ozone et les polluants organiques persistants.

Le FEM fait office de mécanisme financier pour la mise en œuvre des conventions internationales sur la biodiversité, le changement climatique et les polluants organiques persistants. Il est également un rouage du mécanisme financier de la Convention sur la lutte contre la désertification et collabore étroitement avec les parties à d'autres traités et instruments. Il travaille aussi en étroite concertation avec les Secrétariats des conventions, les Agents et Organismes d'exécution, le secteur privé et la société civile. Le FEM fédère 178 pays — en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales, des communautés autochtones et locales et le secteur privé — pour s'attaquer à des problèmes environnementaux d'ampleur mondiale et soutenir les efforts nationaux de développement durable.

Fort de 18 ans d'expérience, le FEM est un instrument efficace et transparent qui affiche des résultats solides. Première source de financement des projets consacrés à l'amélioration de l'environnement mondial, il a accordé 8,3 milliards de dollars d'aides et mobilisé plus de 33 milliards de dollars de cofinancement à l'appui de plus de 2 200 projets dans plus de 165 pays en développement ou en transition. Dans le cadre de son Programme de microfinancements, il a aussi fourni plus de 10 000 financements directement à des organisations non gouvernementales et à des organismes de proximité, dont des communautés autochtones et locales.

La mise en œuvre des projets du FEM est assurée par une ou plusieurs de ses dix entités d'exécution désignées, à savoir : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).



www.theGEF.org